

Depuis l’injonction légale représentée par les lois du 02 janvier 2002 et du 11 février 2005, l’usager ou la personne accueillie au sein des établissements sociaux et médico-sociaux est replacée au cœur du dispositif qui l’accompagne notamment par le biais de son projet ainsi que dans la prise en compte de son parcours de vie. Différents outils sont mis en place dans les établissements afin de favoriser la prise de parole et l’expression des personnes accompagnées (Projet individualisé, CVS….) L’objectif est bien d’affirmer et de promouvoir les droits des personnes accueillies mais pas seulement…En effet, la loi définit aussi de manière plus précise les moyens de la participation des personnes handicapées à la vie de la cité, à exercer pleinement leur droit à la citoyenneté.

Le projet associatif de « La Vie Active » vise à réaffirmer les droits des personnes accompagnées en développant davantage la communication entre les professionnels afin de favoriser les actions de partenariat en faveur des personnes accueillies. Des groupes de paroles sont initiés aussi sur des thématiques comme la bientraitance dans un souci d’améliorer les connaissances des personnes accompagnées sur leurs droits. Ces différentes actions relèvent d’une démarche d’accompagnement dite « de qualité » pour l’accès à l’information, la prise en compte des besoins et demandes des personnes en situation de handicap et l’inclusion sociale.

Au vue de la commande législative et de la demande associative, les établissements sociaux et médico-sociaux évoluent dans leur démarche d’accompagnement auprès des personnes. Il faut désormais faire accéder les personnes en situation de handicap à l’inclusion sociale et faciliter leur participation à la citoyenneté en créant des partenariats liés aux besoins spécifiques des personnes.

Au sein du SAJ de Loison, la question de la sexualité des personnes accueillies est au cœur de l’action collective. Les personnes communiquent leurs besoins et leurs questionnements dans ce domaine et il est nécessaire d’y répondre. L’équipe a du solliciter des partenariats spécifiques afin de prendre en considération les besoins et d’apporter des conseils, une écoute et une empathie dans cette thématique particulièrement personnelle.

De plus, il paraît important dans la démarche de soutien et d’accompagnement des personnes accueillies d’associer leurs familles, non pas dans un souci d’approbation face aux demandes des personnes adultes que nous accompagnons, mais plutôt pour informer de l’intérêt du projet qui est mené et qui demande de la disponibilité professionnelle et des partenaires compétents.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **SAJ LOISON** | **Projet sexualité**  **SAJ** | Version 1.0 |

1. **Objectifs éducatifs et généraux**

L’équipe se pose alors diverses questions :

⮚Comment parler de sexualité avec les personnes accueillies ?

⮚Quels outils utilisés ou sont à créer ?

⮚Nécessité d’utiliser un langage commun et adapté.

⮚Quels vont être les thèmes associés abordés ?

⮚Quel support pour finaliser le projet ?

⮚Comment va-t-on associer les familles dans notre projet ?

L’équipe s’est réunie un vendredi après-midi afin de connaître et de discuter de la position de chacun face à ce sujet.

5 membres du personnel sont intéressés par le sujet et n’émettent pas de difficulté à en parler avec les personnes accueillies.

Il en ressort la nécessité d’informer dans un premier temps les personnes accueillies ainsi que leurs familles de la mise en place de notre projet (courrier transmis dans les cahiers de liaison des personnes accueillies).

Puis nous avons réfléchi à la manière d’aborder le sujet auprès des personnes accueillies, certaines ayant davantage de difficultés que d’autres à comprendre les explications et les besoins et/ou demandes étant différents d’une personne à une autre.

Nous avons alors pensé à distinguer 3 grands thèmes afin de déterminer plus précisément les besoins de chacun :

* Le corps et l’intimité
* La relation amoureuse
* La sexualité et la prévention

A partir de ces thèmes, nous avons créé un questionnaire qui a été soumis aux personnes accueillies.

Lors d’un spectacle organisé par l’Association Culture Commune en octobre 2016 sur le thème de la sexualité, nous avons fait la connaissance de Mr Lucien FRADIN, auteur et interprète du spectacle « Eperlecques » qui raconte l’histoire de Lucien, un adolescent dans la découverte de l’amour, la sexualité et l’homosexualité.

Immédiatement j’ai pensé au bénéfice que pourrait- nous apporter toute l’expérience de cet homme qui semblait parfaitement en adéquation avec ce que l’on attendait de notre projet au SAJ. Nous avons donc sollicité Mr FRADIN comme intervenant et partenaire extérieur pour le projet sexualité du SAJ et nous en avons référé à la Direction.

Le 7 novembre 2016, Mr FRADIN est venu au SAJ afin de rencontrer les 5 membres de l’équipe destinés au projet sexualité du SAJ.

Nous avons déterminés ensemble les objectifs ainsi que les notions que nous voulions aborder avec les personnes accueillies du SAJ. Il s’agit d’intervenir plus précisément sur un récit d’expérience en faisant participer les personnes accueillies sur leur vécu personnel. Il est également indispensable de pose un cadre de confiance et sécurisant encadrant les prises de parole au sein du groupe.

Le récit d’expérience de chaque personne enrichit le groupe.

Objectifs par rapport au groupe :

⮞ Poser un cadre de confiance, de confidentialité et sécurisant pour les personnes accueillies.

⮞ Bienveillance au sein du groupe (pas de jugement)

⮞ Libérer la parole au sein du groupe.

⮞ Parler de l’imaginaire, de ce qui se passe dans leurs têtes.

⮞Comment associer les parents au projet.

La finalité de ces récits d’expérience, de ces associations d’idées, de conseils seront évoqués par les personnes accueillies par l’intermédiaire d’un « FANZING », magazine qui relaterait tout ce dont les personnes accueillies voulaient parler.

Il serait envisageable et intéressant que les personnes accueillies présentent à leurs familles ce « FANZING » afin d’expliquer leurs témoignages et les illustrations qui y sont associées. Les personnes accueillies pourraient également le présenter au CVS (Conseil de Vie Social) de l’établissement.

Les interventions de Mr FRADIN ont pour objectif principal d’aider les personnes accueillies à prendre la parole, à s’exprimer librement sur un thème qui leur pose question auprès des éducateurs. C’est le récit de leur histoire personnelle qui alimente le travail de groupe.

Parallèlement au travail de Mr FRADIN, nous avons la chance de pouvoir bénéficier d’un appui davantage médical grâce à l’intervention d’un second intervenant, Mr Romuald MIKOLAJCZAK, sage-femme. Son expérience de technicien viendra apporter de précieux conseils sur des thèmes comme la contraception, les MST (maladies sexuellement transmissibles), la grossesse afin d’apporter un regard avisé sur des questions liées à la sexualité et à ses dérives. Il sera intéressant également de recueillir de sa part divers témoignages de situation qu’il aura rencontrées durant son parcours de soignant.

1. **Déroulement**

6 séances sont programmées en compagnie de Lucien FRADIN au SAJ :

* 24/03/2017 (uniquement avec les encadrants afin de déterminer les grandes lignes du Projet) de 14h à 16h.
* 16/05/2017 de 10h à12h
* 13/06/2017 de 10h à 12h.
* 12/09/2017 de 10h à 12h.
* 3/10/2017 de 10h à 12h.
* 31/10/2017 de 10h à 12h.

1. **Composition du groupe**

A partir du questionnaire réalisé et transmis aux personnes accueillies, nous avons dégagé un groupe de 12 personnes qui se sont montrés davantage intéressées que les autres et qui ont posé des questions précises sur le thème de la sexualité.

Le groupe est ainsi composé de :

* Amélie MERSAK Sébastien DANGER
* Christopher PERIDON Stéphanie DA SILVA
* Audrey KACZMAREK Kimberley MARQUIS
* Emmanuel LESIRE Jérôme LAMIAUX
* Brahim ELHABIB Stéphanie LECOCQ
* Bruno HURTREL Kamel AMMARI

1. **Coût**

Un budget de 500€ a d’ores et déjà été programmé en début d’année afin de budgétiser l’intervention de Mr FRADIN (DED faite en janvier dernier).

Il y aura donc 6 interventions d’un montant de 80€.

1. **Finalité et Evaluation**

La finalité du travail du groupe est le rendu des divers témoignages sous la forme validée par les personnes accueillies qui est le FANZING et qui, dans l’idée sera présenté aux familles et au CVS.